

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU VENDREDI 17 JUIN 2022**

*Excusés : Mathieu BONNEFOY, Florent TIXIER*

► **VISITE DU NOUVEAU GÎTE DE GROUPE DE XAVIER BURNOT** – gîte réservé entre temps, visite reportée à un prochain conseil municipal.

► **ÉCOLE :**

\* **Recrutement de la nouvelle ATSEM** : Séverine prend la parole, 50 candidatures, 7 personnes reçues pour entretien sur 2 matinées en présence de Nadège Sugier du Site de Proximité. Une candidate s'est largement distinguée des autres, c'est celle que nous avons retenue : Marie-Pierre Souzy, de Lentigny, expérience d'ATSEM, multi-accueil, auxiliaire de puériculture et CAP petite enfance. 3 journées de tuilage sont prévues sur la fin de l'année scolaire. Marie-Pierre ne fera pas la garderie du matin, ce sera Sylvia Bastian qui est déjà en charge de la garderie du soir et de la cantine. Marie-Pierre est actuellement stagiaire de la fonction publique territoriale sur un poste d'agent technique des écoles, nous devons donc ouvrir un poste d'agent technique polyvalent pour accueillir Marie-Pierre. Elle sera titularisée au 1<sup>er</sup> septembre 2022 et sa mobilité sera effective à cette date pour la rentrée scolaire. Un CDD pour accroissement temporaire d'activité doit être signé pour les 3 jours de tuilage. Délibérations votées à l'unanimité.

\* **Transport de la cantine** : Aurélie Mivière qui s'occupe de la cantine est chargée d'aller chercher les repas à la cantine du collège Le Breuil. Au vu des effectifs de la cantine, maintenant il y a 3 caisses à transporter et elles ne tiennent pas dans son véhicule. A partir de septembre il faut trouver une autre solution. Charles a une voiture plus grande qu'il n'utilise pas, il propose de faire les réparations nécessaires et de le mettre à disposition de la commune, le carburant sera payé par la commune.

► **VENTE PARCELLE FONT SERVAS À ROANNAISE DE L'EAU** : La parcelle a été achetée par la commune. La démarche est lancée pour revendre cette parcelle à Roannaise de l'Eau.

Dans le cadre d'une succession, une parcelle est en vente dans le périmètre rapproché du captage de la source de la Font des Molières. Une délibération sera à prendre prochainement pour acheter cette parcelle et la revendre à Roannaise de l'eau.

► **POINT TRAVAUX : Avancement étude chaufferie bois et rénovation des maisons locatives** : L'étude n'est économiquement pas viable, la longueur des réseaux est trop importante au vu des économies d'énergie. Ce qui a été proposé par le SIEL ce sont des chaudières à granulés individuelles (avec choix de la fourniture des granulés par la commune) pour les 3 maisons locatives. En parallèle, le SIEL va venir début juillet pour faire des études thermiques des maisons pour voir où des efforts d'isolation peuvent être faits.

► **RÉFORME DES RÈGLES DE PUBLICITÉ DES ACTES PRIS PAR LA COMMUNE** : **Pour notre commune cela implique un changement dans notre façon de publier le compte-rendu** : 7 jours au plus tard après le conseil municipal : la liste des délibérations prises en conseil municipal sera affichée en mairie et mise en ligne sur le site internet cherier.fr. Lors du CM (conseil municipal) suivant, le procès-verbal (document par lequel sont retranscrits et conservés les échanges et décisions du CM + délibérations prises) du précédent conseil sera proposé à l'approbation des membres du CM présents lors du précédent CM, puis signé par le Maire et le secrétaire. Il sera ensuite mis en ligne sur le site internet de la mairie et consultable en version papier en mairie. **Le compte-rendu sera donc publié et distribué avec un mois de décalage.** L'ordre du jour du prochain conseil municipal sera affiché en mairie et mis en ligne sur notre site internet cherier.fr le lundi précédent le conseil municipal.

► **QUESTIONS DIVERSES :**

**Salle des fêtes** : proposition d'une participation au frais de chauffage à ajouter aux tarifs de location actuels. Nouveaux tarifs votés à l'unanimité : 175€/week-end pour les habitants de Cherier, 325€/week-end pour les personnes extérieures à la commune, pour les associations 25€ de frais de chauffage par location gratuite du 1/10 au 30/04. Pour les locations en semaine 100€ pour les locaux, 175€ pour les hors commune. Pour le club des anciens 125€/an de chauffage actuellement pour 10 après-midis. Ces tarifs sont maintenus.

**Doris Razafimahefa, conseillère, prend la parole** : elle annonce son départ de la commune le 15 juillet. Doris reste conseillère municipale, elle donne son pouvoir à un autre conseiller.

**Nom des habitants de la commune** : Rappeler la possibilité de participer pour donner un nom aux habitants de Cherier. Mettre une boîte à idées pour la fête patronale.

**Remorque cantonnier** : Etudier un autre système pour trainer le fioul pour la mini-pelle.

## VIE DE LA COMMUNE

### - ÉTAT CIVIL :

- mariage de Florian DA SILVA COSTA et Maxime, Séverin, Philippe MILLET, des Gouttes, le 25 juin
- naissance de Zoé, Louise, Melha VIAL DIENG du Poyet, le 11 juillet
- naissance de Olivia, Anne, Monique FROCHOT du Bancillon, le 12 juillet
- décès de Guy PILLET le 1er juillet à St Alban les Eaux, maire de la commune de Cherier de 1979 à 1983

## INFO DIVERSES

- **SECRETARIAT DE MAIRIE** : Congés d'été du samedi 23 juillet 12h au lundi 15 août inclus. En cas d'urgence vous pouvez contacter le maire au 06 13 84 22 01.

- **CAMION EMMAUS** : Un camion Emmaüs sera présent sur le parking de chez Burnot les vendredi 5 et 12 août de 8h à 16h. Vous pouvez venir y déposer vos dons sauf alimentaires et gros mobiliers (qui peuvent faire l'objet d'enlèvement à domicile sur rendez-vous). Objets non récupérables : batteries, bidons souillés, bois de chauffage ou palettes, bouteilles de gaz, charbon, extincteurs, portes et fenêtres sans dormants, fibrociment, journaux, papiers, pots de peinture entamés, solvants et autres produits toxiques, piles, pneus et jantes, cassettes VHS et audio, cuves à fioul, casques 2 roues motorisés, armes et box internet.

- **ACCÈS CHAPELLE DE LA SALETTE** : Il est rappelé que l'accès à la chapelle de la Salette est strictement interdit à tout véhicule sauf PMR et personnes s'occupant de l'entretien du site. Un parking aux 4 tilleuls est à la disposition des visiteurs.

- **MYRTILLES** : Le ramassage des myrtilles à l'aide de tout instrument et accessoire ainsi que la cession de ces fruits à titre gratuit ou onéreux sont autorisés à partir du samedi 30 juillet 2022 8h sur le département de la Loire.

## .....ECHOS DES ASSOCIATIONS.....

\* **LES CHEMINS DE TRAVERSE** : Après la montée à la Madeleine du 22 juillet, "toute en montée", les Chemins de Traverser proposent pour le 3 septembre une balade guidée "toute en descente" où on transférera une partie des voitures aux Pras pour redescendre à pieds aux Moulins en passant par les Essarts, Vigouronne, Tour, La Michonnette, soit une dizaine de kilomètres avec 300m de dénivelé négatif. Départ de la mairie au bourg des Moulins à 14h.

Par ailleurs, en vue de la balade du 1er octobre qui sera suivie d'une soirée pizza à la Condamine (soirée réservée à notre association), on peut déjà réserver auprès de Dominique (04.77.63.32.29) car les 2 soirées de juillet ont été très rapidement complètes. Comme pour les précédentes soirées, il sera possible de réserver pour le repas sans avoir fait la balade, dans la limite des places disponibles pour les non marcheurs.

\* **LES AMIS DE NOTRE DAME DE LA SALETTE** : Célébration de l'Assomption à la chapelle de la Salette de Cherier le 15 août, à 14h30 récitation du chapelet suivie de la messe à 15 h.

\* **SOU DES ÉCOLES** : La fête de l'école a été une belle réussite avec un beau spectacle, une chanson pour le départ de Caroline, une kermesse ensoleillée et une super participation des parents pour l'installation et le rangement. Rendez-vous à la fête patronale où nous tiendrons le stand de la pêche aux canards ! L'ensemble de la recette ira au SOU des écoles, un grand merci au Foyer rural qui nous prête le matériel et nous offre les lots. Merci également à tous les parents qui viendront quelques heures tenir le stand.

\* **DON DU SANG** : Notre prochain don aura lieu mardi 16 août de 16h à 19h à la salle des fêtes. Nous faisons un appel aux donneurs de sang, par ces périodes estivales, les réserves sont au plus bas, **DONNEZ VOTRE SANG**. Après 2 ans « d'abstinence », l'amicale organise une sortie restaurant le dimanche 18 septembre à midi au SAVIGNY à Pommiers en Forez. La participation financière est de 15€ par donneur et conjoint, le prix du menu soit 27€ pour les invités et 5€ pour les enfants. Inscription avant le 20 août par bulletin d'inscription téléchargeable sur le site « cherier.fr », rubrique "vie associative - les associations" ou rubrique "actualités" sur la page d'accueil ou à demander à Nathalie MOSNIER au 06 81 35 12 44.

Prochainement, seront proposés à la vente et sur commande, des plats à emporter préparés par « La Marmite du Berger ». Les bénéfices de cette vente iront au profit de l'association. Plus d'informations dans un prochain bulletin.

### \* **CALENDRIER DES MANIFESTATIONS** :

- Samedi 6 et dimanche 7 août : FÊTE PATRONALE (voir flyer ci-joint)
- Lundi 15 août à 14h30 : CELEBRATION DE L'ASSOMPTION à la chapelle de la Salette
- Mardi 16 août de 16h à 19h : DON DU SANG, salle des fêtes
- Samedi 3 septembre à 14h : BALADE DES CHEMINS DE TRAVERSE, rendez-vous à la mairie, bourg des Moulins
- Dimanche 18 septembre : SORTIE RESTAURANT DES DONNEURS DE SANG à Pommiers en Forez
- Samedi 1er octobre : BALADE DES CHEMINS DE TRAVERSE SUIVIE D'UNE SOIRÉE PIZZA

